



1 place d'Astarac
65190 TOURNAY

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 11/10/2017

SEANCE 16 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT. Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Catherine HOWARD, Véronique RENAUDOT et Muriel ROSSI.

Absents :

Blandine CARATY donne procuration à Monsieur le Maire
Nicolas DATAS-TAPIE donne procuration à Francis ARTIGUE
Monique GAILHOU donne procuration à Frédéric PERRET
Catherine HOWARD donne procuration à Jean-Claude DELAS
Jacqueline SARRABERE donne procuration à Marie-Thérèse BRUZAUD

Secrétaire de séance : Jean-Claude DELAS

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint. Jean-Claude DELAS est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18h30.

AFFAIRES GENERALES

En ouverture de la séance, Monsieur le Maire évoque le contact qu'il a eu avec une entreprise sous-traitante d'Orange en matière d'installations de lignes électriques et de télécommunication, qui pourrait être intéressée par une implantation sur la zone d'activités de Tournay afin d'y installer un site de stockage de matériel dans la perspective de l'équipement du département en fibre optique, qui représente pour elle un marché de plusieurs années.

Il indique qu'il a immédiatement demandé à la communauté de communes de permettre la cession aux meilleures conditions du terrain lui appartenant disponible au centre de la zone, compte tenu de la perspective de création, à partir de ce site, de 20 à 30 emplois de câbleurs, sachant que la position de Tournay semble stratégique à l'entreprise pour ses activités.

1. Lettres de la communauté de communes

Monsieur le Maire donne lecture de deux courriers reçus par la communauté de communes en réponse aux lettres envoyées par la commune.

Monsieur le Maire rappelle en effet que dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente, il avait sollicité en décembre 2016 un fonds de concours de 200 000 € à l'ancienne communauté de communes qui n'avait pas souhaité se prononcer à quelques jours de la fusion. Une nouvelle demande avait donc été formulée auprès de la nouvelle communauté le 9 février 2017 en précisant qu'il serait

souhaitable qu'elle puisse arrêter sa position sur ce dossier pour le mois de septembre au plus tard afin que la commune puisse apprécier, à cette échéance, sa capacité à mobiliser les financements nécessaires à la réalisation du programme de travaux correspondants. Dans l'hypothèse où la communauté privilégierait un autre scénario que celui retenu à ce jour par la commune, sur la base des différentes hypothèses envisagées par l'ADAC, il lui était demandé à qu'elle précise les financements qu'elle serait en mesure de consacrer à ce projet.

La communauté a répondu par courrier du 29 septembre 2017 que cette demande ne serait pas suivie d'effet. Elle considère en effet que ce projet relève d'un intérêt communautaire et devrait être porté par la communauté de communes. De plus, selon elle, le projet ne prend pas en compte le besoin territorial en matière de surfaces d'évolution imposées par certaines fédérations sportives départementales ou nationales pour permettre l'organisation de rencontres sportives. Enfin, son budget n'identifie pas de ligne permettant la prise en compte de cette demande.

Monsieur le Maire regrette que la demande de fonds de concours soit refusée alors que cet équipement est utilisé par les collégiens issus de 32 communes, déplore qu'aucun projet alternatif ne soit proposé par la communauté de communes, pas plus que son financement éventuel, et rappelle qu'une ligne « aménagement du territoire de 242 000 € est présente dans le budget 2017 de la communauté et n'est affectée à aucun projet réel.

Monsieur le Maire rappelle également qu'à l'occasion de la restitution du local des anciens ateliers à la communauté de communes, il avait sollicité la communauté pour mise à disposition d'un petit local pour stocker les bouchons collectés par l'association humanitaire. Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de la communauté de communes refusant l'hébergement des bouchons faute de local disponible.

2. Attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation du complexe du Rensou

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du lancement du marché pour la réhabilitation de la salle polyvalente et des locaux de piscine et la construction des sanitaires du camping sur le complexe sportif du Rensou.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 8 septembre 2017 pour ouvrir les plis et a relancé une consultation pour les lots n°1, 3, 4, 7, 9, 10, 11, 14, 16 et 17 déclarés infructueux.

La CAO s'est donc de nouveau réunie le 4 octobre 2017 pour ouvrir les plis de la deuxième consultation. Le lot n°16 a été déclaré sans suite et une troisième

consultation sera lancée pour le lot n°3 car aucune candidature fructueuse n'a été reçue. Monsieur le Maire propose de sursoir à attribuer les marchés sur la tranche optionnelle « sanitaires du camping » le temps de la consultation pour le lot n°3.

L'analyse des offres faite par l'architecte Bernard MALE lui permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour un montant total de 949 233,68 € HT :

- Lot 1 : Dépose, démolitions et désamiantage : SOGEP pour 127 000,00 €
- Lot 2 : Gros œuvre : EFFICASS pour 123 662,78 €
- Lot 4 : Charpente et bardage bois : TOITURE BIGOURDANE pour 107 015,73 €
- Lot 5 : Etanchéité : SOPREMA pour 24 866,56 €
- Lot 6 : Serrurerie : LACAZE pour 8 860,60 €
- Lot 7 : Menuiseries aluminium : MARMER pour 101 810,05 €
- Lot 8 : Menuiseries bois : LERDA pour 41 603,76 €
- Lot 9 : Cloisons sèches et plafonds suspendus : OLIVEIRA ROGEL pour 71 143,50 €
- Lot 10 : Cloisons isothermes préfabriquées : TECHNIS pour 9 157,25 €
- Lot 11 : Revêtements scellés : CCM CARRELAGE pour 32 458,66 € HT
- Lot 12 : Plomberie, sanitaire, chauffage et ventilation : DULAU THERMIQUE pour 122 754,75 €
- Lot 13 : Electricité : ENGIE INEO pour 75 473,53 €
- Lot 14 : Peintures : PORTASSAU pour 64 774,40 €
- Lot 15 : Elévateur PMR : AAG pour 13 945,00 €
- Lot 17 : VRD et traitement de surface : GEOVIA pour 24 707,11 €

La proposition est adoptée avec les voix contre de Messieurs Francis ARTIGUE et Nicolas DATAS-TAPIE.

3. Convention d'exécution de prestation de location longue durée de véhicules avec l'UGAP

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de signer une convention d'exécution de prestation pour la location longue durée de véhicules afin de pouvoir bénéficier des offres de l'UGAP. Monsieur le Maire donne lecture de la convention et propose de l'habiliter à signer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATIONS

4. Demande de subvention de fonctionnement de l'association AFM Téléthon des Hautes-Pyrénées

Monsieur le Maire propose de ne pas accorder de subvention à cette association, la commune met par ailleurs à disposition des locaux pour l'organisation de manifestation lors du téléthon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Demande de subvention de fonctionnement de la 1804^{ème} section des médaillés militaires

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la demande exceptionnelle de subvention de la 1804^{ème} section des médaillés militaires pour l'acquisition d'un nouveau drapeau en remplacement du drapeau existant qui est en mauvais état. Le montant est estimé à 1 500 € et la subvention demandée 500 €. Monsieur le Maire propose de donner suite à cette demande.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance est levée à 20h.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-Claude DELAS

Camille DENAGISCARDE



MAIRIE
DE TOURNAY

65190

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017**

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

<http://www.ville-tournay.fr>

Réunis le 5 décembre 2017, les membres du Conseil municipal de la commune de Tournay approuvent le procès-verbal du Conseil.

Camille DENAGISCARDE, Maire,

Frédéric PERRET,

Jean-Claude DELAS, Premier Adjoint au Maire,

Catherine HOWARD,

Monique GAILHOU, Deuxième Adjointe au Maire,

David PAMBRUN,

Marie-Thérèse BRUZAUD, Troisième Adjointe au Maire,

Blandine CARATY,

Régis PIERROT, Quatrième Adjoint au Maire,

Francis ARTIGUE,

Jean-Louis GABAS,

Muriel ROSSI,

Jacqueline SARRABERE,

Nicolas DATAS-TAPIE,

Véronique RENAUDOT,

V. Renaudot